
Centre africain pour la statistique
Forum sur le développement de la statistique en Afrique
Dixième réunion

Addis-Abeba, 23 octobre 2022

Projet de communiqué

1. Des représentants des pays africains, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Banque africaine de développement (BAD), d'organisations régionales et sous-régionales, du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), de la Banque mondiale et d'institutions bilatérales et internationales ont participé à la dixième réunion du Forum sur le développement de la statistique en Afrique, qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 23 octobre 2022.
2. La réunion s'est tenue sur le thème : « Renforcer et coordonner les efforts et le soutien pour accélérer la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique ».
3. L'objectif général de la dixième réunion était d'établir et de renforcer les liens entre les pays, les partenaires et les institutions soutenant le renforcement des capacités statistiques afin de tirer parti des possibilités existantes pour accélérer la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux.
4. Les objectifs spécifiques de la réunion étaient les suivants :
 - a) Faire le point sur les besoins des systèmes statistiques nationaux en vue de leur transformation et de leur modernisation ;
 - b) Recenser les possibilités et les mécanismes offerts par les institutions panafricaines, les partenaires et les organisations pour soutenir les pays dans le développement de leurs capacités statistiques nationales ;
 - c) Renforcer la coordination et la collaboration entre les partenaires et les pays.
5. La Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et la Banque mondiale ont été félicités pour l'organisation de la dixième réunion.
6. La réunion a permis de saisir les besoins spécifiques et les domaines prioritaires de la demande des systèmes statistiques nationaux. Elle a également donné l'occasion de partager des informations sur les offres, les possibilités et les domaines de soutien (tant technique que financier) et d'intérêt des entités partenaires.



7. Les participants ont réfléchi sur la nécessité de coordonner avec efficacité l'assistance et de créer une synergie entre les entités partenaires pour faire du Forum sur le développement de la statistique en Afrique la pierre angulaire de la transformation et de la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.
8. Des débats ont porté sur les expériences et les pratiques des pays s'agissant de l'intégration de leurs stratégies nationales de développement statistique et de leurs plans nationaux de développement, et du financement des programmes statistiques.
9. Les institutions panafricaines et les entités partenaires ont été félicitées pour leurs plans de renforcement des capacités statistiques et de soutien à la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.
10. Les institutions panafricaines, les gouvernements et les entités partenaires ont encouragé tous les partenaires à fournir dans la plateforme d'échange d'informations sur les données relatives au financement du développement¹ du Réseau de Berne des informations sur les possibilités de financement qu'ils offraient. Ils ont également encouragé les pays à remplir le questionnaire du Plan d'action mondial du Cap pour informer les partenaires de leurs besoins de financement eu égard aux données du développement.
11. Notant que le financement international des statistiques ne passait plus par des subventions mais par des emprunts, les pays ont été invités à élaborer des stratégies pour convaincre les décideurs politiques de mobiliser des ressources nationales en faveur des activités statistiques. Les partenaires ont été invités à soutenir cette initiative par des actions de sensibilisation.
12. Les participants ont salué les efforts déployés par la Commission économique pour l'Afrique pour déterminer les besoins des pays et mettre en évidence les possibilités dans les domaines où les partenaires pourraient apporter leur soutien. Ils ont demandé à la Commission économique pour l'Afrique, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, d'utiliser ces informations pour recenser les domaines de collaboration et les domaines dans lesquels il existait des lacunes.
13. Il a été demandé aux pays de renforcer les liens entre les stratégies nationales de développement statistique et les plans nationaux de développement, notamment par un plaidoyer plus important et plus efficace et par l'adoption d'une approche axée sur la demande, qui favoriserait également la mobilisation des ressources.
14. En application de la Charte africaine de la statistique, la Commission de l'Union africaine a été priée de mettre en place, en collaboration avec les partenaires de développement, un fonds africain de développement de la statistique, afin de garantir le financement des activités menées avec les systèmes statistiques nationaux.
15. La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et les entités partenaires ont été invitées à soutenir la mise en œuvre de la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique.

¹ La plateforme d'échange est hébergée par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et est disponible à l'adresse : <https://smartdatafinance.org/> (en anglais).

16. La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ont été priés de continuer à rendre la participation au Forum sur le développement de la statistique en Afrique plus inclusive. Il leur a également été demandé de continuer de moderniser les mécanismes de collaboration et de coordination, tels que les mécanismes de correspondance en ligne et le suivi annuel des progrès.

17. Les parties prenantes des systèmes statistiques nationaux ont été appelées à s'impliquer, sous la coordination de leurs bureaux nationaux de statistique respectifs, avec les Équipes de pays des Nations Unies et les processus établis en vertu du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin d'élever les besoins et le financement du développement de la statistique au plus haut niveau de coopération.

18. Les pays africains ont été invités à participer activement aux travaux de la Commission statistique du Conseil économique et social et à faire entendre la voix de l'Afrique afin de mieux aligner les priorités statistiques et les évolutions méthodologiques mondiales sur les priorités régionales et nationales africaines.

19. Les institutions panafricaines, les gouvernements et les partenaires ont été invités à renforcer leur collaboration et à améliorer la coordination par le biais d'une plateforme qui cartographie et partage les informations sur l'assistance technique fournie aux pays africains.

20. Faisant fond sur les changements introduits à la dixième réunion du Forum et afin de rendre le dialogue pendant les réunions aussi efficace que possible, les participants ont demandé aux organisateurs de recenser *ex ante* les besoins émergents des pays et les « chevauchements » ainsi que, plus important encore, les « orphelins » du point de vue du soutien aux pays pour le développement de leurs capacités statistiques.

21. Les participants ont demandé à la Commission économique pour l'Afrique d'organiser la onzième réunion du Forum sur le développement de la statistique en Afrique en 2024, en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, la Banque mondiale et d'autres entités partenaires.

22. Les entités partenaires et les pays ont été priés de refléter les recommandations exposées ci-dessus dans leurs programmes de travail respectifs.

23. Toutes les parties prenantes concernées ont été invitées à approuver le présent communiqué.
